

G. VAN GOIDENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Le Comité de quartier « Ninove-Match » s'est adressé aux responsables communaux afin de remédier à une série de problèmes qui impactent négativement la qualité de vie des habitants, singulièrement de ceux vivant sur le tronçon situé entre le n°142 et 174, entre la rue de l'Obus et la rue Puccini.

Un problème récurrent de sécurité des piétons et de salubrité des maisons situées sur le dit tronçon de la rue Van Soust est souligné. Un certain nombre de maisons anciennes ne disposent pas de fondation ce qui les rend plus fragiles à l'égard d'un charroi jugé excessif. L'asphaltage de la rue est, il est vrai, en piètre état et les véhicules qui descendent la rue, actuellement en sens unique, depuis la rue Puccini vers la rue de l'Obus, provoquent des vibrations entraînant des fissures dans les façades et à l'intérieure des habitations, celles-ci ont tendance à s'affaisser. Il arrive que des poids lourds et venant du boulevard Prince de Liège, qui empruntent la rue Van Soust ou la rue Van Lierde, passent par ce tronçon à sens unique, ne sachant pas manœuvrer convenablement pour emprunter la rue de l'Obus. Les deux coussins berlinois placés en début et fin de ce tronçon ralentissent les voitures citadines mais n'ont que peu d'effet sur les véhicules 4x4 et encore moins sur les camionnettes ou camions. Ainsi, ces derniers du fait de leur poids, de leur vitesse et de la mauvaise qualité du revêtement routier, provoquent des vibrations causant des dégâts aux habitations.

Par ailleurs, l'angle de la rue de l'Obus et de la rue Van Soust est devenu un lieu habituel de dépôts clandestins.

Le comité de quartier souhaite éviter que certains véhicules descendent la rue à vive allure et empiètent sur le trottoir, ce qui est dangereux pour les piétons et les riverains.

Ils proposent ainsi d'inverser le sens unique du tronçon de la rue Van Soust afin qu'il soit orienté de la rue de l'Obus vers la rue Puccini et d'inverser le sens unique du tronçon dans la rue Puccini, de la rue Van Soust vers la rue de l'Obus afin de réduire l'intensité de la circulation dans le tronçon. Ils proposent même de transférer le stationnement du côté des habitations afin d'améliorer la sécurité des piétons, que la vitesse soit limitée à 30km/h sur le tronçon, que le tronçon soit interdit aux poids lourds, que la réfection complète de l'asphalte soit effectuée, de déplacer les deux passages piétons, le placement de deux casse-vitesse en début et fin de tronçon.

Bref, le Collège peut-il me dire s'il a pris contact avec ce comité de quartier en vue d'examiner ces demandes et proposition ? Que propose le Collège pour répondre aux difficultés mises en lumière ? Enfin, quelle analyse posez-vous sur les différentes propositions exprimées par le Comité de quartier ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH dit avoir déjà examiné la situation sur place au mois de juillet avec monsieur l'Échevin DROUART, ainsi qu'avec des membres du comité de quartier et discuté de toutes les questions posées ici par G. VAN GOIDSENHOVEN. Le service « Mobilité » analyse actuellement les problèmes et les propositions. Les changements de circulation demandés constituent une intervention relativement importante pour laquelle il est nécessaire de bien analyser les conséquences sur les rues périphériques et les conséquences pour le quartier.

G. VAN GOIDSENHOVEN estime que si sa question fut longue, la réponse fut brève. Il rétorque que si les entrevues ont eu lieu au mois de juillet, à ce jour, l'analyse n'a pas

encore débouché sur des propositions.

Ce n'est pas le dossier le plus conséquent auquel madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH est confrontée. Quel est le délai dans lequel on peut s'attendre à des réponses car, actuellement, cela revient à faire durer l'affaire pour qu'on l'oublie. Quand le groupe MR recevra-t-il des réponses ou pourra-t-il réagir à ce sujet ? Il espère que ce dossier ne connaîtra pas le même sort que celui du parking souterrain pour lequel de séance en séance, le Collège répond par ce genre de réponse et botte en touche. Faute d'avoir des éléments un petit peu tangibles, il serait bien de présenter une perspective de réponse dans un délai acceptable à la fois pour les habitants et pour les conseillers communaux.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH rétorque que ce n'est pas si facile parce que plusieurs entreprises sont impliquées cette problématique. L'analyse prend donc un peu de temps. Ce sujet va être abordé lors de la prochaine commission de mobilité, qui se tiendra dans deux semaines.